



FICHE FORMATION FARE FORMATION COACH SÉCURITÉ PRÉVENTION

Objectifs de la formation

La prévention sécurité est un enjeu fort des entreprises du fait des risques sociaux-économiques, de l'image renvoyé vers les salariés, les clients et les partenaires. Aujourd'hui, malgré des progrès significatifs réalisés ces dernières années, les entreprises n'arrivent pas à maintenir leur niveau de performance en matière de sécurité et encore moins à le faire progresser.

Cette formation a pour objectif de proposer aux acteurs de la prévention sécurité :

- Appréhender les attentes de l'entreprise sur la Prévention Sécurité
- Identifier les parties prenantes
- Comprendre la mission de l'animateur Prévention Sécurité
- S'approprier une posture d'Animateur Coach
- Construire un plan d'action et le mettre en œuvre



Référence : VER1

Durée : 5 jours

Public concerné

Toute personne ayant une démarche de Prévention Sécurité dans l'entreprise.

Méthode pédagogique

Avant la formation, un profil comportemental individuel des participants sera réalisé. La formation sera décomposé en 2j - 2j- 1j de présentiel.

Programme

Jour 1

- Inclusion (Présentation de la formation, des stagiaires ...)
- Les différents styles comportementaux (Approche MARSTON ou D.I.S.C.)
- Les attitudes (identification et impacts dans les relations)
- Les stratégies interpersonnelles ou adapter sa posture en fonction du profil de son interlocuteur
- Exercices de mise en situation

Jour 2

- Les missions de l'animateur prévention (Travaux en sous-groupe, restitution et apports pédagogiques)
- L'alignement de leur perception sur les attentes de l'entreprise (en présence du Responsable Sécurité)
- Les parties prenantes : salariés, clients, partenaires, organismes de contrôle ... et interactions

Travaux d'intersession (environ 1 mois) : identifier les profils de ses interlocuteurs et adapter sa relation

Jour 3

- Débriefing des travaux intersession
- Apports théoriques sur les relations interpersonnelles (Approches E. BERN, W.SCHUTZ, BANDLER ...)
- La dynamique des groupes et des organisations
- La posture du coach dans la démarche Prévention Sécurité

Jour 4

- La boîte à outils du coach
- Mise en pratique

Ancrage dans le quotidien sur une période de 4 mois par la mise en place d'un suivi de type supervision sur la base de 2

rendez-vous individuels, ce nombre pouvant être adapté en fonction du projet de l'entreprise.

Jour 5

Supervision collective

Echange sur les pratiques

Rappels

Exercices de mise en situation à partir des expériences vécues.

